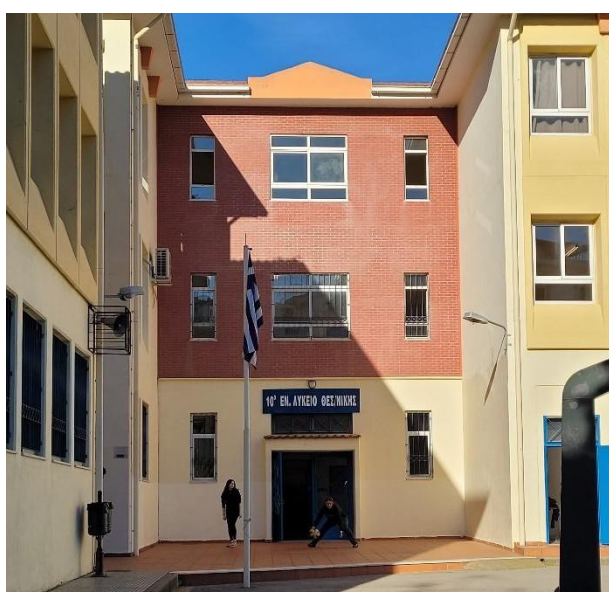
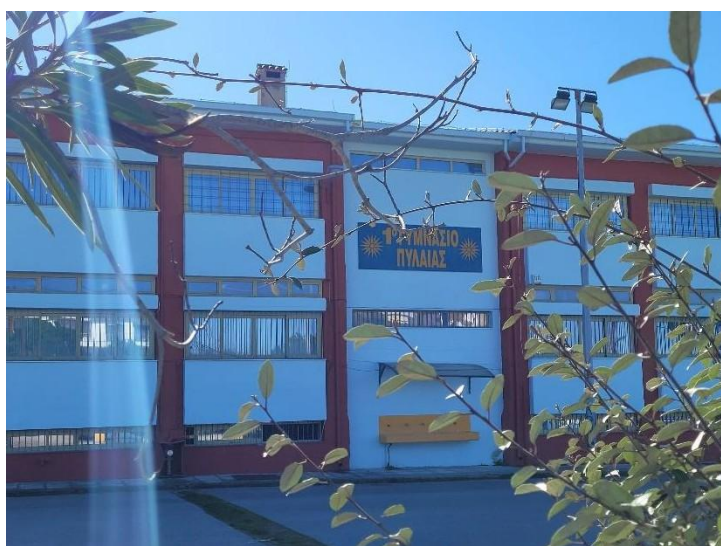
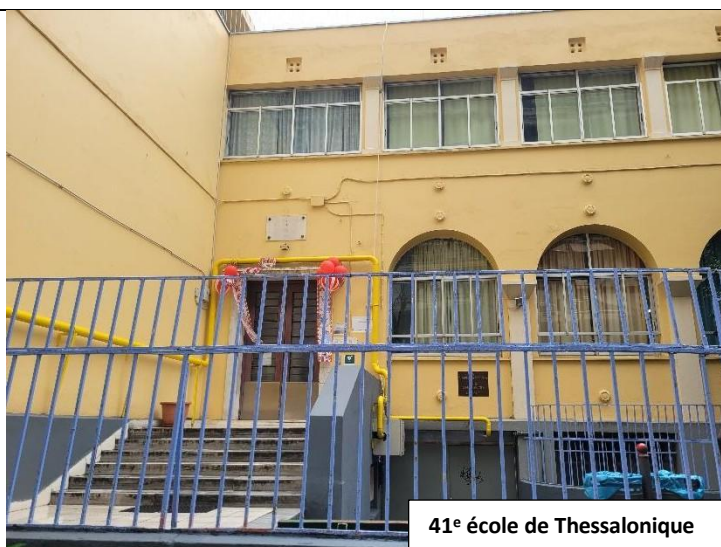




FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE PRISME 7

THESSALONIQUE – GRECE

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du 16 au 19 février 2026
Ville et pays	Thessalonique - Grèce
Observateurs	1 IEN circonscription St Bonnet 1 Conseillère principale d'éducation 1 Professeure de lettres 1 Conseillère principale d'éducation 1 Professeure d'histoire et géographie 1 IA-IPR SVT 1 Chargée de projet 1 Principal adjoint
Structures Visitées	Direction Régionale de l'Enseignement Primaire et Secondaire de Macédoine Centrale 41^e école de Thessalonique 1^{er} collège de Pylaia 10^e lycée de Thessalonique
Personnes rencontrées	Directeur régional – superviseur régional de qualité – conseillère pédagogique – directeurs d'établissement – Professeurs de français, anglais, FLE, sciences – Professeur des écoles
Notes supplémentaires	 « L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit. » Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> Ὁ μὲν ἀμαθὴς καταφάσκει, ὁ δὲ σοφὸς ἀμφιβάλλει, ὁ δὲ φρόνιμος συλλογίζεται.





Etat de lieux et analyse

L'objectif de cette mobilité est d'observer comment les systèmes éducatifs d'autres pays européens accompagnent leurs élèves dans la construction de leur citoyenneté : thématiques abordées, pratiques pédagogiques, objectifs, temporalité...

NB : Il n'est pas obligatoire de donner une réponse à chacune des questions. Elles sont là pour guider votre réflexion.

Les finalités attribuées :

Leviers pour la citoyenneté et l'engagement en Grèce

Les écoles grecques favorisent la citoyenneté via des conseils élèves (*Pentameles, Dekapentameles*) pour gérer projets et conflits. Le programme « Actions du Citoyen Actif » impose 10h/an de projets concrets (écologie, égalité, volontariat). La pédagogie par projet et des modules anti-harcèlement améliorent le climat scolaire. Simulations (MUN) et cours d'éducation civique complètent cet apprentissage démocratique.

Place de l'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté est enseignée dès l'école primaire, à raison d'une heure par semaine et dans d'autres champs disciplinaires. Dans l'école visitée, un projet UNICEF a été proposé pour sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant. Travaillé sur plusieurs semaines au travers de différents supports et modalités, chaque élève a pu réfléchir individuellement et collectivement aux articles de la convention (envies/besoins, numérique, droits fondamentaux, etc.)

Un focus particulièrement intéressant a été réalisé sur la notion d'égalité et opportunités par le biais de jeux de rôles qui ont permis aux élèves de se décentrer et s'ouvrir à la différence. Articulant l'esprit critique et l'argumentation, cette activité développe de nombreuses compétences : compétences orales, psychosociales et connaissances institutionnelles.

Elle est également intégrée transversalement via Ateliers de Compétences, Actions du Citoyen Actif, et matières traditionnelles. Objectif : développer pensée critique, collaboration, créativité. Localement, partenariats avec KEPEA/KEDASSY adaptent les projets aux besoins territoriaux, impliquant municipalités et familles.

Cette éducation est pleinement liée à l'apprentissage des langues, l'anglais notamment dès la maternelle, mais également l'allemand, le français, l'italien et l'espagnol que les familles choisissent à partir de la 5ème année (CM2). Les deux alphabets sont mobilisés (grec et latin) et la maîtrise de l'anglais est validée dès la fin du primaire.

Cette fluidité s'appuie sur des interventions d'enseignants spécialisés en langue plusieurs heures par semaine. Elle favorise la prise de parole en public et la confiance en soi, ainsi que le respect entre pairs

L'enseignement de la religion est intégré dans les programmes nationaux, en cohérence avec l'organisation ministérielle. Le ministère chargé de l'Education est également celui de la Religion et des Sports. L'éducation à la citoyenneté est alors étroitement liée à la morale et aux valeurs chrétiennes.

L'éducation à la citoyenneté numérique est faite ; nous avons pu observer une s'appuyant sur la convention de l'ONU et la politique européenne. En revanche l'autonomie des établissements n'est pas régie par une charte éditée par le Ministère en matière d'usage de l'IA et des réseaux sociaux.



Évaluation des politiques citoyennes

Double évaluation : auto-évaluation annuelle des écoles (9 axes) + notation externe (1-10) par un Conseiller Pédagogique. Les résultats sont synthétisés régionalement pour identifier bonnes pratiques et axes d'amélioration.

Impact sur les élèves

- Engagement : Projets concrets et instances démocratiques renforcent motivation et esprit critique.
- Réussite : Pédagogie par projet et portfolio numérique favorisent assimilation des savoirs.
- Climat : Modules anti-harcèlement et inclusion améliorent bien-être et cohésion.
- Insertion : Compétences (KPG, citoyenneté européenne) facilitent mobilité académique/professionnelle.

Difficultés et freins

- Mobilisation variable selon établissements (IPS, nature des projets, Erasmus+, etc.).
- Financement dépendant de partenariats/subventions.
- Temps limité (10h/an perçu comme contrainte).
- Formation enseignante indispensable pour maîtriser nouvelles méthodes.

Les enseignants :

Les enseignants et l'éducation à la citoyenneté dans le système grec

Dans le système éducatif grec, l'éducation à la citoyenneté repose sur un modèle structuré et institutionnalisé combinant enseignements théoriques, projets pratiques et évaluation officielle. Les enseignants y jouent un rôle central de médiateurs pédagogiques et d'organiseurs d'actions citoyennes.

Formation et accompagnement

Les enseignants bénéficient d'un suivi professionnel continu intégré au système d'évaluation des établissements. Leur participation à des formations, séminaires ou projets éducatifs internationaux constitue un critère officiel de qualité pédagogique. Les besoins de formation sont identifiés à partir des rapports régionaux transmis à l'Institut de Politique Éducative, garantissant un lien direct entre pratiques de terrain et politiques nationales.

Plusieurs professeurs des écoles interviennent sur la même classe, ce qui permet des regards croisés et un nourrissage varié de l'éducation à la citoyenneté.

Ressources, outils et temps dédiés

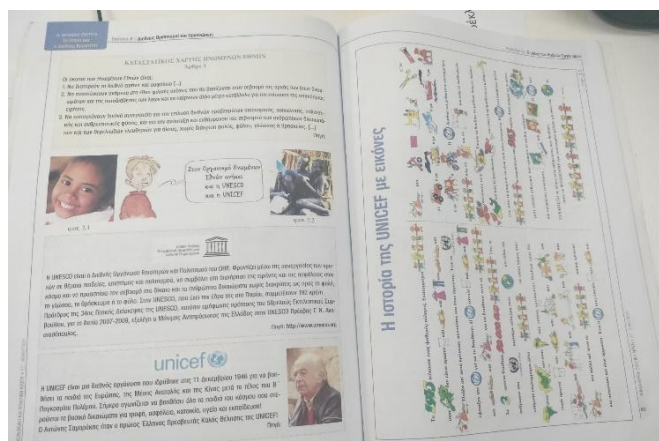
Les enseignants disposent de moyens institutionnels pour mettre en œuvre l'éducation citoyenne :

- Ateliers de compétences inscrits à l'emploi du temps (1 à 3 h hebdomadaires selon le niveau)
- 10 heures annuelles obligatoires consacrées aux projets « Citoyen Actif »
Pédagogie par projet, portfolios numériques et ressources ministérielles interactives Ils sont également soutenus par des organismes spécialisés (environnement, inclusion), qui accompagnent les projets et assurent leur accessibilité à tous les élèves
- Ateliers sur les droits et devoirs des enfants (UNICEF) à la 41^{ème} école de Thessalonique. Avec différents jeux interactifs, les enfants du 1^{er} degré comprennent le droit à l'échelle internationale. Les enseignants utilisent différents outils institutionnels supranationaux.

Exemple :

https://learning-corner.learning.europa.eu/learning-materials_el

<https://youth.europarl.europa.eu/el/educators/learning-resources.html>



- Simulation de Modele United Nations (MUN), une conférence organisée par 1st Middle School of Pylea : jeux de rôle et débats permettant aux élèves de travailler des enjeux politiques traités par l'ONU. Les objectifs sont multiples : améliorer la prise de parole en public, développer la confiance en soi, le leadership, la collaboration en équipe, valoriser le parcours scolaire (via de nombreuses certifications).
Ce projet s'appuie sur une plateforme internationale qui propose des outils clés en main et des événements internationaux. Les établissements de notre académie pourraient s'en saisir afin d'approfondir le travail sur la citoyenneté et la coopération européenne.
- Les familles et les entreprises privées sont sollicitées par les établissements pour le financement de ces actions.



PyleaMUN : Le Modèle des Nations Unies

Qu'est-ce que PyleaMUN ?

• Organisé par le 1er Collège de Pylée à Thessalonique, cet événement permet aux étudiants d'agir en tant que délégués de pays.

Pourquoi participer au MUN ?

Prise de parole en public et diplomatie
Développez votre éloquence et apprenez les codes de la négociation internationale.

Pensée critique et leadership
Affinez votre capacité d'analyse et votre aptitude à diriger des groupes de travail.

Avantages académiques et pour le CV
Une expérience reconnue qui valorise votre profil auprès des institutions éducatives et des recruteurs.

Réseautage et expérience internationale
Établissez des contacts précieux au sein d'un environnement multiculturel et dynamique.

Rôles dans une conférence MUN

Délégués
Ils représentent officiellement les pays et mènent les débats sur la scène internationale.

Présidents
Ils assument la fonction de modérateurs pour encadrer et diriger les sessions de débats.

Personnel (Staff) et Presse
La personnel gère les opérations logistiques tandis que l'équipe de presse rend compte de l'évolution des débats.

Comité d'organisation
Une structure composée d'un Président, d'un Directeur, de conseillers principaux, de responsables et du Secrétariat.

Une approche transversale

L'éducation à la citoyenneté est à la fois disciplinaire et interdisciplinaire. Elle existe sous forme de cours d'éducation civique, mais elle est surtout intégrée à différentes matières (histoire, géographie, sciences, sport, informatique) et à des projets concrets menés en partenariat avec la communauté locale. Cette



organisation montre que le système privilégie l'apprentissage par l'expérience plutôt qu'un enseignement uniquement théorique.

Valorisation de l'engagement enseignant

L'engagement des enseignants dans les projets citoyens est reconnu institutionnellement. Les actions réalisées influencent directement l'évaluation officielle des écoles, notamment dans les axes concernant les relations sociales, l'ouverture à la communauté et l'innovation pédagogique. Les projets sont validés et suivis par un conseiller pédagogique, puis intégrés dans un rapport annuel public. Ainsi, la participation à ces actions contribue à la reconnaissance professionnelle des enseignants et à la réputation de l'établissement.

Neutralité et cadre institutionnel

Le système n'impose pas explicitement une règle de neutralité politique, mais celle-ci est encadrée par le fonctionnement institutionnel : les projets doivent respecter les programmes nationaux, être validés par un conseiller pédagogique et s'inscrire dans des thématiques officielles (droits humains, environnement, égalité, etc.). Les enseignants disposent donc d'une liberté pédagogique, mais dans un cadre défini par l'État.

En résumé, le dispositif grec fait de l'enseignant un acteur clé de la formation citoyenne. Il n'est pas seulement transmetteur de savoirs, mais coordinateur de projets, accompagnateur d'engagement et garant du lien entre l'école et la société.

Les élèves :

Un curriculum articulé autour de l'engagement

Le système éducatif grec place l'engagement des élèves au centre de son curriculum, en alliant enseignements théoriques, projets concrets et participation démocratique. L'objectif est de former des citoyens actifs, responsables et capables de s'impliquer dans la vie collective.

Des instances démocratiques pour une immersion pratique

La démocratie scolaire s'incarne à travers le *Pentameles* (conseil de classe) et le *Dekapentameles* (conseil d'établissement), composés exclusivement d'élèves élus. Ces instances permettent aux élèves de gérer des projets, gérer des conflits et dialoguer avec l'administration, offrant une immersion concrète dans la démocratie.

Un engagement intégré au curriculum

L'engagement est structuré via les Ateliers de Compétences et le programme « Actions du Citoyen Actif », qui impose des projets concrets de 10 heures selon une méthodologie en cinq étapes : investigation, planification, mise en œuvre, diffusion et réflexion. Ces projets favorisent autonomie, initiative et conscience civique.

Compétences civiques et transversales développées

Les dispositifs visent à développer des compétences clés : débat, coopération, gestion de projets, esprit critique et utilisation des outils numériques. L'objectif est de former des citoyens autonomes et engagés, prêts à contribuer activement à la société.

Quatre piliers d'engagement prioritaires



Les projets s'articulent autour de quatre piliers :

- Bien-être (santé, prévention).
- Environnement (écologie, développement durable).
- Intérêt social (droits humains, égalité, lutte contre le harcèlement).
- Innovation (STEM, entrepreneuriat social). Écologie et justice sociale sont des priorités fortes.

Valorisation et reconnaissance des engagements

Les engagements sont valorisés via un portfolio numérique et intégrés dans les disciplines scolaires. Bien qu'il n'y ait pas de note individuelle, ces actions sont reconnues dans l'évaluation des établissements (auto-évaluation et évaluation externe), renforçant leur valeur éducative.

Cadre et limites de l'engagement

Les élèves ne sont pas soumis à une obligation de discrétion, mais les représentants élus doivent agir dans l'intérêt collectif et respecter le cadre légal. L'école grecque agit comme un « laboratoire de démocratie », où les élèves expérimentent la citoyenneté et développent un sentiment d'appartenance. Ce modèle prépare les jeunes à devenir des citoyens engagés.



Les intervenants externes (associations et autres) ou partenaires éducatifs :

Dans le système éducatif grec, l'engagement citoyen des élèves repose sur une coopération étroite entre l'école, des structures institutionnelles spécialisées et des partenaires locaux, nationaux et européens. Plusieurs organismes publics interviennent directement auprès des établissements. Les KEPEA (Centres d'Éducation pour l'Environnement et la Durabilité) jouent un rôle majeur dans l'accompagnement des projets liés au développement durable. Ils apportent une expertise pédagogique, coordonnent des actions environnementales et collaborent avec les écoles pour enrichir les « Actions du Citoyen Actif ».

Les KEDASSY (Centres de Soutien au Diagnostic Éducatif et à l'Accompagnement) assurent quant à eux l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers. Leur mission est de garantir l'accessibilité des projets citoyens à tous les élèves, dans une logique d'égalité et de justice sociale.



Le Conseiller pédagogique (*Symvoulos Ekpaidefsis*) constitue également un acteur stratégique. Il valide les plans d'action des établissements, accompagne leur mise en œuvre et évalue les résultats. Son rôle est à la fois consultatif, régulateur et évaluatif, ce qui inscrit l'engagement citoyen dans un cadre institutionnel structuré.

Au niveau européen, les établissements grecs participent activement à des programmes européens, intégrés dans les axes d'évaluation des écoles. Ces dispositifs favorisent les partenariats transnationaux, la mobilité des élèves et des enseignants et le développement d'une citoyenneté européenne.

De nombreuses écoles peuvent participer à des réseaux de coopération européens (par exemple, eTwinning/Erasmus+), dans le cadre desquels les élèves discutent de la démocratie, des droits, des valeurs de l'UE et de leur rôle en tant que citoyens actifs à travers des activités numériques et internationales. Chaque année, de nombreuses écoles grecques sont récompensées pour des projets impliquant la participation active et la coopération d'élèves à l'école et à l'étranger.

Par ailleurs, la certification linguistique nationale (KPG) renforce cette ouverture en valorisant la médiation linguistique et l'interculturalité, compétences essentielles dans les projets européens.

Les apports concrets pour les élèves sont multiples : développement de compétences interculturelles, amélioration des compétences linguistiques, ouverture internationale, confiance en soi, capacité à travailler en réseau et à mener des projets collaboratifs. Pour les équipes éducatives, ces dispositifs encouragent l'innovation pédagogique, la formation continue et l'intégration des outils numériques.

Les familles sont associées à cette dynamique à travers la publication des rapports d'auto-évaluation des établissements, la transparence des projets menés et la coopération école-famille, qui constitue un axe d'évaluation officiel. Elles sont informées des actions et peuvent participer indirectement à la valorisation des projets.

Parmi les partenaires considérés comme stratégiques figurent le ministère de l'Éducation, l'Institut de Politique Éducative (IEP), les Conseillers pédagogiques, les KEPEA pour l'environnement, les KEDASSY pour l'inclusion, ainsi que les municipalités et institutions culturelles locales impliquées dans les projets.

Plusieurs exemples illustrent cette dynamique : projets environnementaux (recyclage, jardins scolaires, protection du patrimoine local), simulations diplomatiques de type MUN (Modélisation des Nations Unies), actions de lutte contre le harcèlement, initiatives en faveur de l'égalité des genres ou projets d'entrepreneuriat social.

Il n'existe pas, d'après ce qui nous a été expliqué, de dispositif spécifique équivalent à une « réserve citoyenne » formalisée comme dans d'autres pays. Toutefois, le système d'agrément institutionnel fonctionne indirectement via la validation des plans d'action par le Conseiller pédagogique et l'évaluation officielle des projets. L'engagement citoyen est ainsi encadré et reconnu par l'institution elle-même.

Dans l'ensemble, la Grèce a structuré un écosystème où l'engagement des élèves s'inscrit dans une dynamique locale, nationale et européenne, soutenue par des partenaires institutionnels solides et intégrée au processus d'évaluation des établissements.

Convergences et différences ?

La Grèce et la France partagent une volonté de travailler le vivre ensemble par une approche transversale (intégration dans les disciplines) et une pédagogie par projet (Parcours Citoyen/EMC vs Actions du Citoyen Actif). Il s'agit pour les deux pays de former des citoyens « actifs » et « éclairés », même si les mots utilisés ne sont pas forcément identiques.

Cependant, la Grèce se distingue par :

- L'autonomie des élèves (conseils 100 % gérés par les élèves, contre un encadrement adulte en France).
- L'obligation de projets concrets (10h/an intégrées à l'emploi du temps, contre des initiatives souvent facultatives en France).
- Un portfolio numérique pour tracer les compétences civiques, absent en France.



- Une évaluation institutionnelle des engagements, peu développée en France.

Éléments transférables :

1. Renforcer l'autonomie des conseils de vie collégienne/lycéenne.
2. Rendre obligatoires des heures dédiées aux projets citoyens.
3. Créer un portfolio civique pour valoriser les engagements.
4. Intégrer les actions citoyennes dans l'évaluation des établissements.

Réflexion sur les observations

Les dispositifs grecs transforment la citoyenneté scolaire en une pratique vivante et concrète, bien au-delà d'un enseignement théorique. L'autonomie des conseils d'élèves (comme le *Dekapentameles*), la réalisation obligatoire de projets citoyens (10h/an), et l'intégration de la démocratie dans le quotidien scolaire redéfinissent la citoyenneté comme une compétence active, acquise par l'expérience plutôt que par des cours magistraux.

L'approche grecque montre que la citoyenneté ne se limite pas à des connaissances sur les institutions, mais inclut aussi la gestion de conflits, la coopération, et la responsabilité collective. Le portfolio numérique et l'évaluation des engagements par les établissements légitiment ces compétences comme essentielles à la formation, au même titre que les savoirs académiques.

Enfin, en faisant de l'école un « laboratoire de démocratie », ces dispositifs démystifient l'engagement citoyen : il n'est plus perçu comme un idéal lointain, mais comme une pratique quotidienne, accessible et valorisée. Cela invite à repenser la citoyenneté scolaire non comme un simple volet du programme, mais comme le cœur même de l'expérience éducative.

Bénéfices pour la transformation des pratiques éducatives en France

Les pratiques observées en Grèce, comme les « Actions du Citoyen Actif » et les conseils d'élèves autonomes, offrent des modèles concrets pour renforcer l'éducation à la citoyenneté en France. Elles permettent de systématiser l'engagement des élèves, souvent limité à des initiatives ponctuelles. L'intégration de projets obligatoires (10h/an), l'utilisation d'un portfolio numérique et l'évaluation institutionnelle des engagements donnent une structure claire à des dispositifs parfois trop dispersés en France. Ces approches légitiment la citoyenneté comme une compétence centrale de la formation scolaire, au même titre que les savoirs académiques.

Impact sur les pratiques sociales des élèves

Pour les élèves, ces dispositifs transforment la citoyenneté en une expérience concrète et quotidienne. Ils développent des compétences sociales clés :

- Esprit critique et coopération (travail en groupe, débats, gestion de projets).
- Responsabilité collective (engagement dans des causes comme l'écologie ou l'égalité).
- Sentiment d'appartenance à une communauté scolaire et sociale.
- Les projets concrets (santé, environnement, justice sociale) donnent du sens aux apprentissages et favorisent une meilleure insertion sociale, en préparant les élèves à devenir des citoyens actifs et responsables.

Impact sur les pratiques pédagogiques et éducatives des enseignants

Pour les enseignants, ces pratiques encouragent une pédagogie plus active et collaborative :



- Apprentissage par projet : Les enseignants adoptent des méthodes centrées sur l'élève, comme la pédagogie par projet ou la médiation.
- Évaluation par compétences : Ils intègrent des outils comme le portfolio numérique pour suivre les progrès des élèves en matière de citoyenneté.
- Formation et accompagnement : Comme en Grèce, un soutien institutionnel (formation, conseillers pédagogiques) devient essentiel pour aider les enseignants à maîtriser ces nouvelles approches.
- Ces transformations redéfinissent le rôle de l'enseignant, qui passe d'un transmetteur de savoirs à un accompagnateur de projets et de compétences civiques.

Forces et de faiblesses : points communs et différences observées

	Forces	Points de vigilance
Points communs	- Traitement de la citoyenneté européenne : écocitoyenneté, digitale, sociale - Ouverture européenne à travers de mobilités scolaires à l'étranger. - Réalisation de projets européens autour de thématiques comme celle de la citoyenneté européenne.	Evolution sociétale : montée en puissance rapide et difficilement contrôlable par les institutions des impacts du cyber harcèlement et de la désinformation chez les élèves.
Différences	- Apprentissage langues étrangères et langue grecque (ancienne et moderne) - Maîtrise en lecture de textes complexes dans plusieurs langues - Compétences orales : fluence, confiance en soi, engagement, argumentation et respect - Conseil des élèves très développé à l'échelle de la classe et de l'établissement - Autonomie des élèves dans l'implication de la vie de l'établissement - Présence d'heures dédiées d'EMC en France et pas en Grèce.	Omniprésence de la religion orthodoxe dans les enseignements Polyvalence des PE : moindre polyvalence en Grèce / intervention multiple d'enseignants Projets qui s'appuient sur le volontariat des enseignants, valorisés par la direction

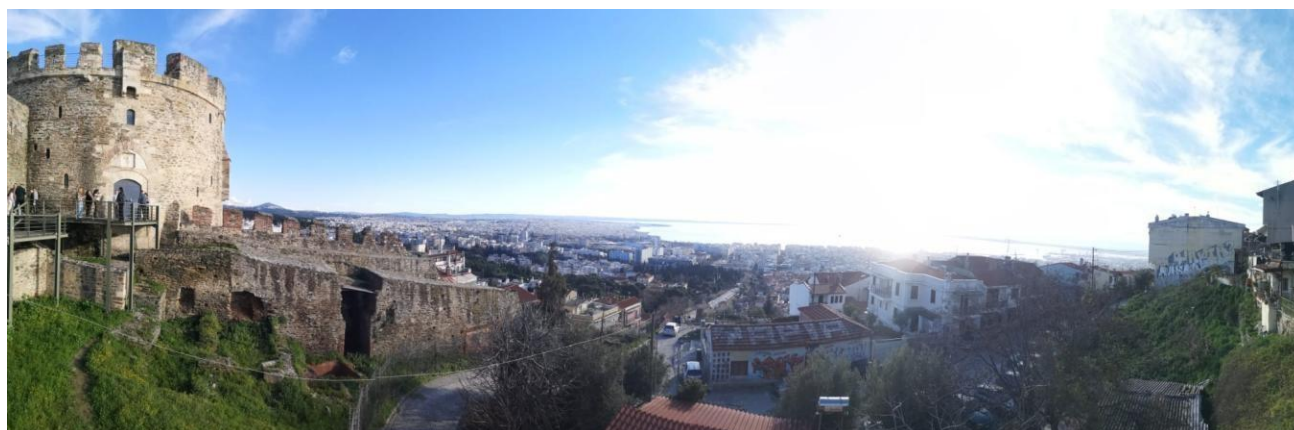
Perspectives

- Quels sont les éléments transférables au regard du contexte académique et de votre propre fonction ?
Simulation de débats de l'ONU MUN : en classe, intra-établissement, inter-établissements et inter-degrés ; à différentes échelles.



Implications interdisciplinaires, intercatégorielles, intégrant différents partenaires.

- Quelles sont les compétences acquises ou renforcées grâce à cette observation ?
Compétences de communication, notamment linguistique.
Développer un réseau professionnel européen d'échanges et de perspectives de projets.
Mutualisation de ressources exploitables tant en termes de pilotage que d'exploitation en classe
- A l'issue de cette mobilité, comptez-vous élaborer un projet ou un partenariat avec un établissement du pays visité ?
Mobilités croisées d'expertise de pilotage concernant les « éducations à », notamment l'éducation à la citoyenneté, en incluant l'ensemble des acteurs en établissements : personnels d'encadrement (personnel de direction et inspection)
Perspectives d'échanges et de coopération internationale entre des établissements (1^{er} et 2nd degrés) de l'académie d'Aix-Marseille et Thessalonique.





οὐδεὶς μέγας ἀνὴρ ἄνευ τινος μανίας. ARISTOTE, *Problemata*, III,1